

AUJOURD'HUI



LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES



Facturée au producteur



2 factures par an



Fonction du nombre de personnes dans le logement



PAS de lien avec la production de déchets

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022



2 factures/an : 50% en juillet (année N) & 50% + part variable en janvier (année N+1)
Adressées à l'utilisateur (propriétaire ou locataire)

PART FIXE

Commune à tous : forfait + part fixe OM et Emb



Contenants, fournitures et réparation



Les apports volontaires de PAPIER / VERRE



La production d'ordures ménagères



La collecte (ramassage des déchets)



Passages dans les déchèteries



La production d'emballages



+ Nos autres services*

* NOS AUTRES SERVICES COMPRIS :

- Les actions de prévention et animations
- La création et diffusion des supports de communication
- La gestion administrative des usagers
- La gestion du quai de transfert des déchets
- Le traitement et le tri des déchets
- L'exploitation de l'ECLLA (l'Ecocyclerie Loire Layon Aubance)

OUTILS PRATIQUES SUR LE SITE INTERNET DU SMITOM (www.smitom-sudsauurois.com)



Suivez votre production de déchets grâce à Ecocito



Estimez votre facture grâce au simulateur



GRILLE TARIFAIRE & EXEMPLES

Volume du bac ordures ménagères	Volume du bac emballages	Forfait	Partie Fixe bac Ordures ménagères	Partie fixe bac emballages	Votre marge d'action annuelle	RI Maxi Annuelle*	Economie pour chaque dépôt ordures ménagères non présenté	Economie pour chaque dépôt emballages non présenté	RI Mini annuelle **
50L en apport volontaire	50L en apport volontaire	97,00€	16,50€	16,20€			-1,50	-1,00	129,70 €
140L	140L	97,00 €	19,30 €	19,00 €	123 €	258,30 €	-4,50	-3,00	135,30 €
140L	240L	97,00 €	19,30 €	32,50 €	151 €	299,80 €	-4,50	-5,00	148,80 €
240L	240L	97,00 €	33,00 €	32,50 €	205 €	367,50 €	-7,50	-5,00	162,50 €
240L	360L	97,00 €	33,00 €	48,80 €	240 €	418,80 €	-7,50	-7,50	178,80 €
360L	360L	97,00 €	49,40 €	48,80 €	303 €	498,20 €	-11,00	-7,50	195,20 €
360L	240L	97,00 €	49,40 €	32,50 €	268 €	446,90 €	-11,00	-5,00	178,90 €

*Une présentation des bacs à chaque passage : tous les 15 jours

**8 levées bacs ordures ménagères et 12 levées bacs emballages;

OU 24 dépôts d'ordures ménagères et 36 dépôts d'emballages en colonne d'apport volontaire



Un besoin ponctuel ?

Pensez aux points d'apport volontaire

1€ pour les emballages

1,50€ pour les ordures ménagères

LES REGLES D'OR DE COLLECTE

SORTIR LES BACS LA VEILLE AU SOIR / A RENTRER DES LE LENDEMAIN

POSITIONNER LES BACS :

- SUR L'ESPACE PUBLIC EN BORD DE VOIRIE
- SI POSSIBLE PAR 2 AVEC VOTRE VOISIN ET PAR FLUX
- OUVERTURE FACE A LA ROUTE

Vos bacs jaune et marron sont collectables tous les 15 jours

ATTENTION

- 1 - REMPLIR LES BACS SANS DEBORDEMENT ET FERMER LE COUVERCLE
- 2 - POSITIONNER LES BACS A 1M minimum DE TOUT OBSTACLE
- 3 - PAS DE HOUSSE DANS LES BACS



1



2



3

